



DELIBERATION SLOW

DU CONSEIL MUNICIPAL.

Concernant l'approbation du COMPTE DE GESTION

Dressé par **Monsieur LOSSON**, Receveur

Budget EAU - M49

Délibération n° 03/01/2020

L'an **deux mille dix vingt** le 19 Février à **18 heures 30**, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **PERRIERE Jean Guy**
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

ETAIENT PRESENTS : M. PERRIERE – Mme PALLET – MM. MORVAN – MARTINEZ – Mme BOUYGUE – MM. SOURNET – CORBIERE – ESPLANDIU – Mmes SENESCAL – LASNE – MEUNIER-LALANNE – MM. LANDREAU – MATHONNEAU – Mme LE BIHAN – M. RATEL – Mmes DESTOUESSE – LABANSAT – MM. BOUNY – LACOUCHIE – Mmes LAMBERT – BALDES-FORTIER –

ETAIENT ABSENTS : M. DEBELLEIX – Mme MOUTHON – M. MOIREAU

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme JIMENEZ à M. SOURNET – M. LACOSTE à Mme MEUNIER - LALANNE – Mme JOLY à M. PERRIERE – Mme VIGNERTE à Mme LAMBERT –

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice **2019** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2019**.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2019** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant

1°.- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier **2019** au 31 Décembre **2019**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°.- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2019** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°.- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2019** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- ~~Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger~~

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour expédition conforme
Le Maire,

JG PERRIERE